

## SERVICES POUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE

### 1. INTRODUCTION

PHILIPPE & PARTNERS fournit des services juridiques spécifiques au droit de l'énergie et à l'industrie énergétique. Ces services vont du support juridique quotidien à un travail hautement sophistiqué.

A cet égard, PHILIPPE & PARTNERS a été désigné en tant qu'expert juridique par la Commission européenne afin d'assister celle-ci principalement en matière d'énergie.

Les avocats du département énergie proposent des solutions adaptées aux besoins des entreprises. La plupart d'entre eux ont exercé des activités externes au sein d'entreprises actives dans le secteur et travaillent en anglais, français, néerlandais, allemand, luxembourgeois et espagnol. Le cabinet offre de traiter les dossiers dans dix langues différentes.

PHILIPPE & PARTNERS est un cabinet « intégré » comptant 70 avocats actifs en Belgique, au Luxembourg et en France. Dans ce cadre, les avocats du département énergie peuvent compter sur le support des autres départements du cabinet pour examiner l'ensemble des aspects (pas uniquement énergétiques) des dossiers qui leurs sont confiés.

La présente brochure est divisée en deux parties principales :

- Les services propres à l'industrie énergétique **(3)** ;
- Les services associés **(4)**.

Auparavant, une présentation des avocats membres du département énergie vous est proposée **(2)**.

### 2. PRESENTATION DES MEMBRES DU DEPARTEMENT ENERGIE

La présente section fournit un bref aperçu du profil des membres du département énergie du cabinet. Pour plus de détails sur les prestations qu'ils peuvent offrir en matière énergétique, nous vous invitons à vous référer à la section 3.



## **2.1. Denis PHILIPPE**

Denis PHILIPPE est Docteur en droit et associé fondateur du cabinet. Il est inscrit à l'Ordre français du barreau de Bruxelles et au barreau du Luxembourg. Il a plus de 30 ans d'expérience pratique et académique, en ce compris pour des entreprises énergétiques localisées en Belgique et au Luxembourg. Il est expert en droit civil et commercial, et plus particulièrement dans la négociation et la rédaction de contrats internationaux. Il enseigne par ailleurs le droit de belge et international de l'énergie à l'Université Catholique de Louvain. Il est également régulièrement consulté pour la rédaction de textes législatifs nationaux et internationaux et est l'auteur de diverses publications en matière d'énergie.

## **2.2. Marc GOUDEN**

Marc GOUDEN est associé chez PHILIPPE & PARTNERS, spécialisé en droit commercial, en droit civil et en droit des assurances/de la responsabilité, spécialement pour le secteur de l'énergie (aussi bien en Belgique qu'au Luxembourg). Il consacre une large partie de sa pratique à ce secteur et a travaillé pour une entreprise énergétique dans le cadre d'un outsourcing. Il a présenté un séminaire consacré au cadre contractuel entourant l'achat et la vente d'énergie (électricité et gaz). Il est avocat à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 1998 et au barreau du Luxembourg depuis 2004.

## **2.3. Sébastien DEPRE**

Sébastien DEPRE est associé chez Philippe & Partners, spécialisé en droit public et administratif, avec une expérience particulière dans la libéralisation des industries en réseau. Il plaide régulièrement devant la Cour Constitutionnelle, le Conseil d'Etat et les juridictions judiciaires. Il est également maître de conférence à l'Université Catholique de Louvain. Il est avocat à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis près de 15 ans et avocat au barreau du Luxembourg.

## **2.4. Sophie VANHAELST**

Sophie VANHAELST est associée chez PHILIPPE & PARTNERS, spécialisée en droit fiscal. Elle enseigne par ailleurs le droit fiscal à Solvay. En qualité d'avocat, elle assiste les entreprises belges et étrangères, en ce compris les entreprises actives dans le secteur de l'énergie, dans l'analyse des impacts fiscaux de leurs opérations et dans la gestion de leurs litiges avec les autorités fiscales. Elle est inscrite à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 1989.

## **2.5. Pierre MOREAU**

Pierre MOREAU est collaborateur chez PHILIPPE & PARTNERS, spécialisé en droit des assurances et des responsabilités. Il concentre sa pratique sur le conseil contentieux et précontentieux, civil et pénal, notamment en cas d'accident grave d'exploitation. Dans ce cadre, il a assisté un des acteurs majeurs du marché énergétique à l'occasion d'un important procès consécutif à un événement catastrophique. Il collabore par ailleurs avec les entreprises énergétiques à l'évaluation et la prévention des responsabilités, tant de leurs dirigeants que de leurs préposés. Il est inscrit à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 1999.



## **2.6. Rahim SAMII**

Rahim SAMII est collaborateur chez PHILIPPE & PARTNERS, spécialisé en droit administratif et en droit immobilier. Il bénéficie en qualité d'avocat d'expériences au service d'entreprises belges et étrangères actives dans le domaine de l'énergie. Il a développé des compétences spécialisées touchant essentiellement aux aspects environnementaux et urbanistiques liés aux installations de production et de transport d'énergie ainsi qu'à la rédaction de contrats nationaux et internationaux. Il est inscrit à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2001.

## **2.7. Cécile MUSIALSKI**

Cécile MUSIALSKI bénéficie d'expériences en qualité d'avocat au sein d'entreprises et d'associations dans le domaine de l'électricité depuis près de trois ans. Elle a développé des compétences en matière de consultation juridique et de rédaction/révision de contrats dans les domaines d'opération des installations électriques et de développement du marché énergétique. Elle est active en tant que secrétaire juridique dans des associations énergétiques européennes. Elle est inscrite à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2004.

## **2.8. Marie DUPONT**

Marie DUPONT est collaboratrice chez Philippe & Partners, spécialisée en droit des contrats et en droit des affaires. Elle est par ailleurs assistante en droit des obligations à l'Université Catholique de Louvain. Elle a bénéficié, en sa qualité d'avocate, d'une expérience au service d'une entreprise belge active dans le secteur de l'électricité pendant plusieurs mois. Elle a développé des compétences en matière de consultation juridique, rédaction de contrats et de gestion des contentieux. Elle est inscrite à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2005.

## **2.9. François VISEUR**

François VISEUR est collaborateur chez Philippe & Partners, spécialisé en droit public et en droit administratif. Il a bénéficié en qualité d'étudiant d'une expérience au sein du service juridique d'une entreprise belge active dans le transport d'énergie. En qualité d'avocat, sa spécialisation l'a amené à assister plusieurs entreprises actives dans la production et le transport d'énergie. Il a participé à la rédaction d'un article s'adressant aux professionnels de l'industrie énergétique consacré spécifiquement au marché belge de l'énergie. Il est inscrit à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2006.

## **2.10. Mikaël GOSSIAUX**

Mikaël Gossiaux est collaborateur chez Philippe & Partners, spécialisé en droit fiscal. Il conseille régulièrement les entreprises actives dans le secteur de l'énergie sur les aspects fiscaux relatifs à l'achat de l'électricité aux particuliers et aux énergies renouvelables. Il est inscrit à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2004.



### 2.11. Mathieu BERNARD

Mathieu Bernard est collaborateur junior chez Philippe & Partners, spécialisé en droit civil et en droit commercial. Il travaille sur des questions énergétiques avec Denis Philippe et Marc Gouden. Il est inscrit à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2008.

### 2.12. Chloé HUIN

Chloé Huin est collaboratrice junior chez Philippe & Partners. Elle est spécialisée en droit civil et en droit commercial et travaille sur diverses questions relatives à l'énergie avec Denis Philippe et Cécile Musialski. Elle est inscrite à l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis 2008.

## 3. SERVICES PROPRES A L'INDUSTRIE ENERGETIQUE

### 3.1. Contrats

Les avocats du département sont familiarisés avec la rédaction et la révision de contrats. Ces contrats sont usuels **(1)**, standards **(2)** ou encore spécifiques **(3)**.

#### 3.1.1 Contrats usuels

Nous pouvons rédiger et/ou réviser les contrats usuels suivants :

- Contrats de fourniture de services (consultance, etc.) ;
- Contrats de sous-traitance ;
- Contrats de consortium ;
- Conventions de protection de confidentialité ;
- Contrats propres aux services informatiques (mise en ligne de données, maintenance du système informatique, etc.) ;
- Etc.

#### 3.1.2. Contrats standards

Nous pouvons également rédiger et/ou réviser les contrats standards, spécifiques aux activités énergétiques :

- Contrats à long terme (en ce compris clauses de renégociation) ;
- Contrat de compensation pour les échanges transfrontaliers d'énergie ;
- Contrats de fourniture ;
- Contrats de transport ;
- Contrats d'accès ;
- Contrats d'interconnexion ;
- Contrats de construction et d'achat (centrales de gaz, électricité, éoliennes) ;
- Restructurations immobilières (division de propriété, usufruit, droit de construction, propriété, baux, etc.) ;



- Distribution commerciale ;
- Clauses de responsabilité multipartites ;
- Concessions publiques ;
- Etc.

### **3.1.3 Contrats spécifiques**

Cécile MUSIALSKI fait partie de l'équipe de rédaction de la structure contractuelle d'un couplage de marché énergétique multipartite dans la région centrale-Ouest de l'Union européenne. Ce groupe de travail met en place une construction contractuelle dont de nombreux aspects sont inédits à ce jour.

## **3.2. Contentieux/arbitrage**

En tant qu'avocats, nous sommes également compétents en matière de litige et d'arbitrage. Le contentieux propre à l'industrie énergétique que nous traitons concerne :

- Responsabilité des fournisseurs et transporteurs vis-à-vis des tiers ;
- Rédaction de la partie sur la RC en matière d'énergie pour le Traité des responsabilités sous la direction du Professeur Fagnart ;
- Qualité de fourniture ;
- Procédures d'expertise ;
- Vol d'énergie ;
- Accidents sur le lieu du travail ;
- Gestion des accidents catastrophiques ;
- Explosions ;
- Endommagement des infrastructures publiques ;
- Interruptions et coupures ;
- Bris de câbles ;
- Décisions des autorités de régulation ;
- Etc.

Notre cabinet dispose d'une solide expérience en matière d'arbitrage national et international, des membres du cabinet étant souvent désignés comme arbitres ou présidents de collège arbitral.

## **3.3. Secrétariat général**

De par leurs activités en entreprise, les avocats du département assurent un support juridique quotidien adapté aux entreprises énergétiques. Ce support inclut :

- La préparation et le suivi des comités de direction et des comités de pilotage ;
- La préparation et le suivi des assemblées générales ;
- Les procédures de mise à jour et d'amendement des statuts et des règlements d'ordre intérieur ;
- La maintenance du registre des actionnaires ;
- La préparation et le suivi des procédures de pouvoirs ;
- Le respect des codes de bonne conduite ;
- Etc.



### **3.4. Développement de know how**

Nous participons au développement de divers outils de « savoir faire » propres à l'énergie, notamment un recueil de législation et diverses bibles en matière d'activités régulées (« bible tarifaire », « bible congestion », etc).

### **3.5. Outsourcing**

Notre cabinet détache couramment certains de ses avocats à des entreprises actives dans le secteur de l'énergie afin que ces derniers les assistent au quotidien dans leurs tâches juridiques les plus diverses au sein même de leur structure.

### **3.6. Projets internationaux**

Comme mentionné ci-dessus, nous assurons un service multilingue. Nous intervenons par ailleurs en tant que juristes experts sur divers dossiers internationaux, tels que :

- L'étude de faisabilité d'interconnexion synchrone entre les gestionnaires de réseaux de transport (GRT) d'UCTE et de IPS/UPS (ex-Union Soviétique) ;
- Le projet d'interconnexion synchrone entre les GRT d'UCTE et le GRT turque (TEIAS) ;
- Le cadre contractuel de l'interconnexion synchrone entre les GRT d'UCTE et le GRT Albanais ;
- Etc.

Par ailleurs, nous participons à la préparation, la tenue et le suivi des groupes de travail internationaux suivants :

- Groupe de travail « affaires juridiques » d'UCTE ;
- Groupe d'action juridique d'ETSO ;
- Groupe de travail juridique pour la création de ENTSOE (selon les principes du « troisième paquet » de la Commission européenne).

Nous secondons également le support juridique direct au Comité de Pilotage d'UCTE (reporting, préparation avec le secrétariat général, suivi, assistance, etc).

Nous sommes consultés sur divers aspects juridiques délicats tels que notamment la rédaction de clauses visant à prévenir les accidents électriques au niveau européen (avec intervention d'autorités de prévention spécifiques).

Nous participons à divers projets internationaux de développement, confidentiels.

Nous participons aux travaux de la commission Energie de l'IBA.

### **3.7. Clauses typiques des contrats internationaux spécialement en matière d'énergie**

Incorporation de la terminologie anglo-saxonne dans les contrats de droit civil:

- Clauses take or pay ;
- Clauses de révision de prix ;
- Clauses pénales ;
- Clauses relatives à la durée du contrat et à sa terminaison ;



- Clauses d'exonération de responsabilité ;
- Droit applicable ;
- Arbitrage multipartite.

### **3.8. Droit de l'environnement et de l'urbanisme**

Dans le cadre de la problématique urbanistique et environnementale, notre cabinet a entrepris une étude approfondie de l'ensemble des dispositions existantes en la matière (conventions internationales, droit européen, droit national, droit régional et droit local) en vue de clarifier le cadre réglementaire européen des réseaux de transport et de distribution d'énergie.

Nous nous intéressons également à cet égard à l'enseignement des pratiques administratives émanant non seulement d'administrations dont la fonction est concentrée sur la gestion des réseaux de transport et de distribution d'énergie mais également des pouvoirs publics qui poursuivent des missions d'intérêt général.

Cette étude, actuellement concentrée sur cinq pays (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas et Luxembourg), permettra d'offrir aux différents acteurs des réseaux européens de transport et de distribution d'énergie un guide de conduite et aux gouvernements des pays concernés des moyens adéquats destinés à simplifier, uniformiser et rendre plus efficient leur régime juridique.

### **3.9. Droit nucléaire**

Participation aux travaux de l'association internationale de droit nucléaire.

Présidence dans différentes journées d'étude en matière de responsabilité.

Rédaction de projets législatifs en matière de responsabilité énergétique (niveau régional, niveau européen).

Consultation sur des aspects de droit des obligations liés au droit nucléaire.

### **3.10. Activités régulatrices et droit de la concurrence**

Nous suivons les décisions rendues par les autorités de régulation, la gestion des réseaux énergétiques ainsi que les tarifs qui y sont liés.

Par ailleurs, nous avons des contacts directs avec la Commission européenne. Nous avons également participé à l'enquête sectorielle de cette institution (répartition de questions en interne, préparation des réponses, liaison avec la Commission, etc).

Nous rendons également des avis juridiques spécifiques à l'énergie en matière de droit de la concurrence (contrats à long termes, etc).

### **3.11. Information sur l'évolution du droit de l'énergie dans les pays étrangers**

Notre cabinet a développé une expertise en matière de droit de l'énergie au Luxembourg. Il fait, en effet, partie d'un réseau international où se trouvent plusieurs spécialistes en matière



d'énergie et tend à développer des services transnationaux en cette matière (interconnexion transfrontalière).

### **3.12. Contacts**

Notre cabinet a développé un réseau important de contacts au niveau national, européen et international en matière d'énergie, notamment au niveau des autorités publiques et régulateurs.

## **4. SERVICES ASSOCIES**

Le département énergie peut compter sur les autres départements du cabinet pour offrir un service complet et intégré. La présente section expose les services disponibles dans ces départements, par département.

### **4.1. Corporate**

Le département « Corporate » regroupe de nombreux avocats de notre cabinet spécialisés en droit des sociétés, en droit de la concurrence et en droit fiscal.

Les services offerts par ce département sur les plans national et international sont extrêmement variés et concernent notamment les domaines suivants :

- Fusions et acquisitions;
- Relations avec les actionnaires;
- Corporate governance et compliance;
- Restructuration d'entreprises;
- Corporate Housekeeping;
- Antitrust;
- Aides d'état et financements européens;
- Fiscalité « énergétique »
- Etc.

### **4.2. Droit public**

Le département « Droit public » regroupe huit avocats de notre cabinet désireux d'unir leurs connaissances dans le domaine des marchés publics et de la régulation.

Les services offerts par ce département comprennent notamment :

- L'assistance dans les négociations avec le pouvoir adjudicateur;
- L'analyse du cahier des charges, des offres et de la régularité de la procédure d'adjudication;
- La rédaction des offres et des décisions d'adjudication;
- L'analyse des marchés et des mesures régulateurs;
- La représentation auprès de la Commission européenne;
- L'assistance et la représentation en cas de contentieux;
- Etc.



### **4.3. Droit du travail et de la sécurité sociale**

Le département « Droit du travail et de la sécurité sociale » regroupe huit avocats de notre cabinet spécialisés en droit social, tant sur le plan national qu'international.

Les services (conseil, assistance, représentation, ...) offerts par ce département sont nombreux et concernent notamment les matières suivantes :

- Contrats et règlements de travail;
- Durée et flexibilité du temps de travail;
- Restructurations, fermetures et licenciements collectifs;
- Statut social des travailleurs indépendants et salariés;
- Planification fiscale et sociale de la rémunération;
- Etc.

### **4.4. Real estate**

Le département « Real estate » regroupe huit avocats de notre cabinet spécialisés en droit de la construction, en droit de l'environnement et en droit de l'urbanisme.

Les services offerts par ce département sont extrêmement variés et concernent notamment :

- Le conseil en matière de permis d'urbanisme et d'environnement, de gestion de problématique des sols pollués;
- L'assistance et la représentation en matière de contentieux immobilier contractuel et extracontractuel, de contrats de promotion, d'architecture, d'entreprise, de vente, de location, ...;
- L'assistance dans le cadre d'audits urbanistiques et environnementaux;
- Etc.

### **4.5. Assurances et responsabilités**

Le département « Assurances et responsabilités » regroupe deux avocats de notre cabinet spécialisés en matière de responsabilité civile (contractuelle et quasi-délictuelle) et pénale, ainsi qu'en matière d'assurances.

Les services offerts par ce département sont variés et concernent notamment :

- Le conseil en matière d'évaluation et de prévention de la mise en cause de la responsabilité civile ou pénale des dirigeants d'entreprise ou de leurs préposés;
- L'assistance et la représentation en cas de mise en cause de la responsabilité civile ou pénale suite à un accident grave d'exploitation, un bris de câbles, une interruption de fourniture d'électricité, une explosion telle celle de Ghislenghien, .... ;
- L'assistance et la représentation dans le cadre d'expertises amiables et/ou judiciaires relatives à l'évaluation du dommage matériel ou corporel ;
- Etc.



#### **4.6. Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies/Distribution Pratiques du Commerce**

Le département « Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies » regroupe trois avocats spécialisés dans ces nombreuses branches du droit.

Les services (conseil, rédaction de contrats, assistance, représentation en justice, ...) offerts par ce département sont multiples et concernent notamment les domaines suivants :

- Marques, droits d'auteurs, brevets, dessins et modèles, know-how et secrets de fabrication;
- Contrefaçon civile et pénale;
- Agence commerciale, franchise, distribution exclusive et sélective, ...;
- Concurrence déloyale;
- Etc.

#### **4.7. Droit européen et de la concurrence**

Le département « Droit européen et de la concurrence » regroupe onze avocats de notre cabinet désireux d'unir et croiser leurs compétences en matière de droit belge et européen de la concurrence (notamment dans les domaines de la régulation des industries à réseaux).

Les services offerts par ce département sont multiples et comprennent notamment :

- La représentation et l'assistance devant tous les organismes publics et les juridictions belges et européennes, y compris dans le cadre des modes alternatifs de résolution des conflits, devant les autorités de la concurrence et auprès des régulateurs;
- L'assistance dans le cadre de l'utilisation des NTIC (contrats, droits, configurations, procédures);
- La rédaction, la négociation et la révision de contrats divers en ce compris les offres de référence;
- L'assistance, la représentation et la rédaction de consultations sur les spécificités des industries à réseaux et les modes de régulation, en ce compris l'analyse économique et juridique des marchés;
- L'assistance, la représentation et la rédaction de consultations en droit général de la concurrence ainsi que le conseil ciblé dans le cadre de projets d'entreprises (fusions...), de litiges (ex. abus), de mesures de régulation des activités économiques, ...

#### **4.8. Banking & Finance**

Notre cabinet a obtenu le Legal Award pour ce secteur en mars 2008 et dispose de l'expérience la plus étendue dans ce domaine.

L'on peut citer tout particulièrement :

- Structuration de plusieurs opérations destinées au financement d'éoliennes et plus particulièrement des garanties octroyées au banquier sur la production d'énergie et les éoliennes ;
- Examen de la faisabilité d'opération d'échanges à terme de quotas européens d'émission CO2 (EUA, quotas Européen) avec des CER (unités de réduction certifiées) dans le cadre du protocole de Kyoto. Opérations réglementées par ISDA.



**« Fine Art in Legal Practice »**

Avenue Louise 240  
B-1050 BRUSSELS  
Tel : +32 2 600.52.00  
Fax : +32 2 600.52.01

41, Avenue de la Liberté  
L-1930 LUXEMBOURG  
Tel : +352 266 886  
Fax : +352 266 88 700

171, Boulevard  
Hausmann  
F-75008 PARIS  
Tel : +33 1 53 53 38 86  
Fax : +33 1 53 53 30 53

[info@philippe-law.eu](mailto:info@philippe-law.eu)  
[www.philippe-law.eu](http://www.philippe-law.eu)

